Adobati

51252901

N° final : 20089901001945

N° d'ordre : 99012008000545

PROCES-VERBAL DE RECEPTION A TITRE ISOLE

Motif de la réception : POSE D'UNE CARROSSERIE

Il résulte des constatations effectuées le 22/10/2008

à la demande de

BERNARD TRUCKS ZAC des Pellants -

01430 ST MARTIN DU FRESNE

que le véhicule ci-dessous décrit :

Dénomination (suivant références communautaires de la directive 1999/37/CE)

(A.1)	Précédent numéro d'immatriculation	: NEUF
(B)	Date de première immatriculation	: NEUF
(D.1)	Marque	: RENAULT
(D.2)	Type Variante Version	: 34DPA1 CC2 45E7
(D.2.1)	Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	:
(D.3)	Dénomination commerciale	: KERAX
(E)	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type	: VF634DPA000005378
(F.1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	5
(F.2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	: 26000
(F.3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)	: 40000
(G)	Masse en service (G1 + 75) (kg)	: 20035
(G.1)	Poids à vide national (PV) (kg)	: 19960
	Largeur (m): 2.55 Longueur (m): 9.59 Surface (m2): 24.45	
	(pour PTAC > 3500 kg et catégorie N1)	
(J)	Catégorie internationale	: N3G
(J.1)	Genre national	: VASP
(J.2)	Carrosserie (CE)	1
(J.3)	Carrosserie (désignation nationale)	: TRAVAUX
(K)	Numéro de la réception par type	: Sans objet
(P.1)	Cylindrée (cm3)	: 10837
(P.2)	Puissance nette maximale (kW)	: 332
(P.3)	Source d'énergie	: GO
(P.6)	Puissance administrative (CV)	: 29
(Q)	Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg)	: Sans objet
(S.1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 2
(U.1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))	: 85
(U.2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn-1)	: 1425
(V.7)	CO2 (en g/km)	:
(V.9)	Classe environnementale	: 0555*0651E
4.0		

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-8, R.321-20 et R.413-13 du code de la route pour la catégorie du véhicule concerné.

Montant de la redevance : 86.90 Euros

NOTA:

L'ETAT TECHNIQUE DU VEHICULE N'A PAS ETE VERIFIE

MENTIONS PARTICULIERES (à reporter sur le certificat d'immatriculation) :

VALIDITE VT: 1 AN APRES DATE DE PREMIERE MISE EN CIRCULATION

Fait à VIRIAT, le 03/11/2008

Pour le Préfet par délégation, Olivier RICHARD INGENIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES MINES Fait à VIRIAT, le 03/11/2008

Thierry MELINAND **TECHNICIEN DU MINEFI**

Nota : Voie de recours - En cas de contestation relative à la déligition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser à : DRIRE RHONE ALPES - GROUPE DE SUBDIVISION DE L'AIN 278, rue leclanché 01440 VIRIAT